

L'alternance pour se construire une expérience, un métier !

BAC PRO OPTIQUE LUNETTERIE

BAC PRO
OPTIQUE
LUNETTERIE



Après 3 années d'études, le titulaire du bac pro optique lunetterie exercera un métier polyvalent avec trois grandes orientations :

- **Relationnelle** : En magasin, il sait établir un contact privilégié avec les clients qu'il doit accueillir, informer et conseiller. Pour cela, il doit disposer d'une très bonne connaissance du marché des montures, des verres mais aussi des prises en charge des mutuelles de santé.
- **Technologique** : Spécialiste qualifié pour l'optique, il connaît et sait appliquer tout le processus de la fabrication des lunettes jusqu'à leur ajustage, en intégrant le montage des verres suivant les données fournies par l'examen de vue. Il est capable de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la prescription.
- **Gestionnaire** : il contribue aussi à l'achat et à la gestion des stocks de montures et verres. Il assure aussi la maintenance du matériel et le respect des règles d'hygiène et environnementales.

> 3 ANNÉES DE FORMATION

Le Bac Pro par Apprentissage = 1 certification, 1 diplôme + 3 ans d'expérience sous statut salarié

15 jours en entreprise / 15 jours à la MFR, soit par an :

- 18 à 20 semaines à la MFR
- 27 à 29 semaines en magasin d'optique
- 5 semaines de congés payés

Véritables composantes de la formation, ces périodes en milieu professionnel contribuent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel, auxiliaire de l'opticien.

> OBJECTIFS

La formation par alternance prépare à un métier polyvalent autour de trois domaines :

- Technique (atelier montage, façonnage, découpe de verre...)
- Paramédical (traitement ordonnances, découverte des 1^{ères} étapes de l'examen de vue)
- Economique (Vente, participation à la gestion des stocks...)

> ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français, Histoire-Géographie, Éducation Civique
- Anglais
- Arts Appliqués et Cultures Artistiques
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques
- Education Physique et Sportive

> ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Prévention Santé Environnement
- Réalisations d'équipements
- Adaptation et Prise de Mesures
- Optique Géométrique et Graphique, Dessin Technique
- Economie gestion





> LE DIPLÔME

Il s'agit d'un diplôme de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les élèves passent aussi la certification BEP Monteur Vendeur en Optique Lunetterie à l'issue de la fin de la classe de 1^{ère}. La MFR est centre d'examens : les épreuves écrites ont lieu dans nos locaux.

Les formateurs sont tous membres des jurys nationaux et correcteurs du Bac Pro.

> PUBLIC VISÉ :

Pour accéder à la formation, il est nécessaire :

- D'être issu au moins d'une classe de 3^e. Cette filière accueille également des élèves issus de 1^{ères} ou T^{ales} d'autres filières (une intégration en classe de 1^{ère} est possible).
- D'avoir un contrat d'apprentissage pour les - de 26 ans, chez un opticien ; un contrat de professionnalisation pour les plus de 26 ans (le CFA peut accompagner les candidats dans la recherche de leur contrat).
- De réussir l'entretien préalable de positionnement.

Le futur auxiliaire opticien doit aussi avoir les qualités suivantes :

- Capacités dans les matières scientifiques. En effet, l'optique et la physique font appel à des modèles mathématiques qui permettent de décrire et de prédire le comportement de la lumière et de comprendre les défauts visuels afin de les corriger.
- Habile manuellement, patient et rigoureux dans son travail, il doit apprécier de travailler en équipe et aimer communiquer.
- Rigoureux et organisé.

LA MAISON DE L'ALTERNANCE :

> Une équipe pédagogique expérimentée, membre des jurys d'examens

> Une équipe formée à la pédagogie de l'alternance formation/milieu professionnel

> Une structure associative à l'écoute des parents, des professionnels et du territoire

> Un cadre de formation convivial :

- une équipe disponible
- des effectifs propices à la participation de chacun
- une salle de restauration
- un internat
- un foyer à disposition des jeunes
- un atelier d'optique et une salle d'examens de vue
- un laboratoire de sciences et technologies
- une salle informatique...

> Un double objectif : la qualification et l'insertion professionnelle dans les secteurs suivants :

- l'animation professionnelle
- les services aux personnes et aux territoires
- le médico-social
- la santé et le social
- l'optique

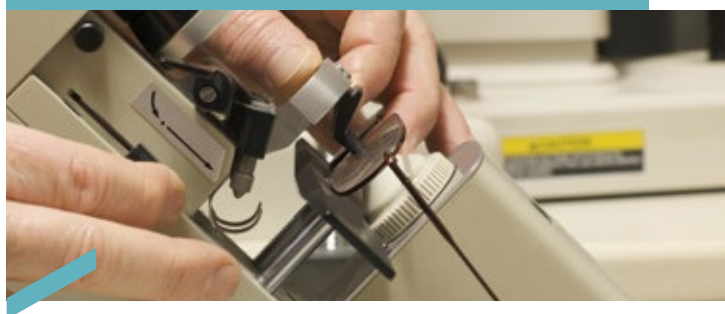
> TÉMOIGNAGES

Noémie (20 ans) :

« L'apprentissage me permet d'acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaire pour exercer le métier de monteur-vendeur en optique-lunetterie. »

Maxime (18 ans) :

« Cette formation me permet de m'orienter vers un BTS, en vue d'ouvrir mon propre magasin. »



> DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le diplôme du baccalauréat professionnel optique lunetterie offre une large possibilité d'insertion professionnelle en tant que monteur-vendeur en optique lunetterie dans les magasins d'optique.

Il peut aussi permettre à certains élèves d'accéder à un diplôme d'études supérieures BTS Opticien Lunetier.

ASPECT FINANCIER

A travers le contrat d'apprentissage, le Conseil Régional finance votre formation et vous permet de percevoir un salaire :

Pourcentage SMIC	15-17 ans	18-20 ans	21-26 ans
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 %
2 ^e année	37 %	49 %	61 %
3 ^e année	53 %	65 %	78 %

Retrait des fiches d'inscription au secrétariat de la MFR (demande par mail, téléphone ou directe) ou via le site internet.



Brioux-sur-Boutonne

Maison Familiale Rurale d'Éducation et d'Orientation
47 avenue de Poitiers - 79170 Brioux-sur-Boutonne
Tél. 05 49 07 36 40 - Fax 05 49 07 36 45
E-mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr
www.mfr-brioux.fr



Établissement d'enseignement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture



Antenne CFA sous Convention avec le Conseil Régional